



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 5 janvier 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 05 janvier 2015 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Alain Sabourin, Lisa Irving, Pascal Prévost, Maryse Briand et Valérie Prévost.

Absent : Sylvie Caron

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la secrétaire-trésorière adjointe, Madame Kim Leclerc

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 00 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-01-000 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE LISA IRVING APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

L'ordre du jour est le suivant :

01. Ouverture de la session à 19 h 00
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal du 1 et 19 décembre 2014
04. Question du public ;
05. Dossiers reportés
 - 5.1 Résolution pour l'achat d'une gratte à neige pour le camion de déneigement.
06. Affaires nouvelles
 - 6.1 Avis de motion sur les frais de déplacement des élus.
 - 6.2 Avis de motion modifiant le règlement de zonage no 110-53 de manière à régir les panneaux-réclames dans le secteur du chemin de Franceville et le long de la piste multifonctionnelle située dans le secteur de l'entrée nord du parc national du Mont-Mégantic
 - 6.3 Résolution pour adopter le projet de règlement 110-71 décrétant les frais de déplacement des élus.

- 6.4 **Résolution pour adopter le projet de règlement numéro 110-72 modifiant le règlement de zonage no 110-53 de manière à régir les panneaux-réclames dans le secteur du chemin de Franceville et le long de la piste multifonctionnelle située dans le secteur de l'entrée nord du parc national du Mont-Mégantic**
- 07. **Approbation des comptes au montant de 35 704.16 \$**
- 08. **Rapport du maire**
- 09. **Rapport d'incendie :**
- 10 **Rapport Voirie**
- 11. **Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers**
- 12. **Rapport de l'inspecteur ;**
- 12.1 **1 permis**
- 13. **Correspondance**
- 14. **Question du public.**
- 15. **Varia**
- 16. **Fin de l'assemblée.**

Adoptée à l'unanimité

- 03. **Adoption du procès-verbal du 1 décembre et 19 décembre 2014**

**2015-01-001 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE LISA IRVING
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE VALÉRIE PRÉVOST
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le procès-verbal du 1 décembre et du 19 décembre 2014

Adoptée à l'unanimité

- 4. **Question du public**

- 5. **Dossiers reportés**

- 5.1 **Résolution pour l'achat d'une gratte à neige pour le camion de déneigement**

**2015-01-002 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE LISA IRVING
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE VALÉRIE PRÉVOST
IL EST RÉSOLU**

- 6. **Affaires nouvelles**

- 6.1 **Avis de motion sur les frais de déplacement des élus.**

SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE VALÉRIE PRÉVOST

Un avis est donné par la conseillère Prévost sur le règlement pour les frais de déplacement des élus.

- 6.2** Avis de motion modifiant le règlement de zonage no 110-53 de manière à régir les panneaux-réclames dans le secteur du chemin de Franceville et le long de la piste multifonctionnelle située dans le secteur de l'entrée nord du parc national du Mont-Mégantic

SUR LA PROPOSITION LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND

Un avis de motion est donné par la conseillère Briand sur le règlement modifiant le règlement de zonage no 110-53 de manière à régir les panneaux-réclames dans le secteur du chemin de Franceville et le long de la piste multifonctionnelle située dans le secteur de l'entrée nord du parc national du Mont-Mégantic

- 6.3** Résolution pour adopter le projet de règlement 110-71 décrétant les frais de déplacement des élus.

2015-01-003 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALAIN SABOURIN IL EST RÉSOLU

QUE le conseil adopte le projet de règlement 110-7 décrétant les frais de déplacement des élus.

Adoptée à l'unanimité

- 6.4** Résolution pour adopter le projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 110-53 de manière à régir les panneaux-réclames dans le secteur du chemin de Franceville et le long de la piste multifonctionnelle située dans le secteur de l'entrée nord du parc national du Mont-Mégantic

2015-01-004 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE LISA IRVING APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALAIN SABOURIN IL EST RÉSOLU

QUE le conseil adopte le projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 110-53 de manière à régir les panneaux-réclames dans le secteur du chemin de Franceville et le long de la piste multifonctionnelle située dans le secteur de l'entrée nord du parc national du Mont-Mégantic

Adoptée à l'unanimité

7. Approbation des comptes

**2015-01-005 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE VALÉRIE PRÉVOST
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes du 1^{er} au 31 décembre 2014
aux montants de : 35 704.16 \$**

Conseil :	2 022.00 \$
Administration	16 830.64 \$
Sécurité incendie	4 876.28 \$
Voirie :	9 137.32 \$
Hygiène du milieu :	2 702.05 \$
Loisirs :	135.87 \$
Dons :	

Total : 35 704.16 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 110.**

8. Rapport du maire

9. Rapport incendie

10. Rapport de voirie

**11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la
responsabilité des conseillers.**

**12. Rapport de l'inspecteur
1 permis**

13. Correspondance

**13.1. Résolution pour la tarification de la cour municipale d'East Angus au montant
de 4,22\$ par habitant.**

**2015-01-006 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ALAIN SABOURIN
IL EST RÉSOLU**

**QUE le conseil autorise le paiement de la cour municipale d'East Angus au montant de
4,22\$ par habitant.**

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

14. Question du public

15. Varia

a) Décoration de Noël.

b) Résolution pour l'ajout de trois jeudis supplémentaire pour Kim Leclerc.

**2015-01-007 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE VALÉRIE PRÉVOST
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND
IL EST RÉSOLU**

**QUE le conseil accepte que Mme. Kim leclerc travail une journée de plus par semaine
durant 3 semaines.**

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédits suffisants pour autoriser cette dépense.

16. Fin de l'assemblée

**2015-01-008 SUR LA PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE VALÉRIE PRÉVOST
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARYSE BRIAND
DE LEVER LA SÉANCE À 20h25**

Adoptée à l'unanimité

**BERTRAND PRÉVOST, MAIRE
KIM LECLERC, SEC TRÉ ADJ**